



Communiqué de presse

Les six communes de Crans-Montana imposent un moratoire sur la transformation d'hôtels en appartements.

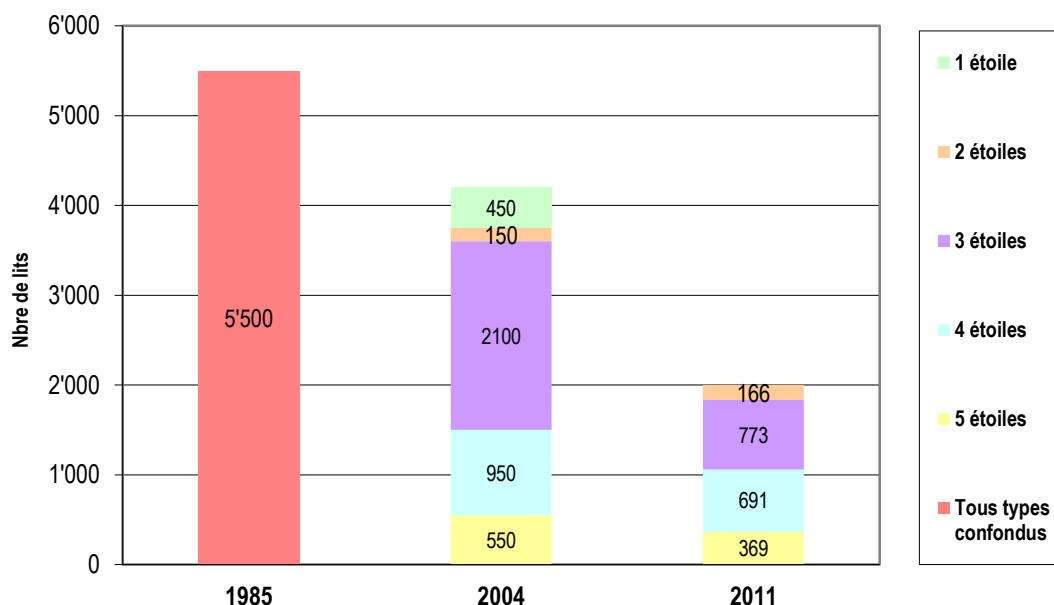
Les six communes de Crans-Montana ont décidé d'interdire, pour les hôtels de la station, tout changement d'affectation pendant deux ans. Objectif : éviter la diminution récurrente des lits hôteliers et se donner le temps de la réflexion en vue du maintien d'une hôtellerie viable et de qualité sur le Haut-Plateau.

Crans-Montana. Jeudi 19 janvier 2012. Crans-Montana a perdu 3500 lits hôteliers depuis 1985 ! En 30 ans, sur 65 hôtels en 1988, ce sont plus de 30 hôtels qui ont été transformés ! Et la tendance se poursuit. Pour éviter que tous les hôtels de la station perdent leur vocation de lits chauds, les six communes, sous l'impulsion du comité directeur de l'Association des Communes des Crans-Montana (ACCM), ont décidé, à l'unanimité, d'imposer un moratoire de deux ans sur les changements d'affectation d'hôtels de la station.

Concrètement, il ne sera plus possible de transformer un hôtel en appartements à Crans-Montana ces deux prochaines années.

« Nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes, car nous avons estimé que la situation devenait alarmante pour l'avenir touristique et donc économique de notre station », indique Francis Tapparel, président de la commission coordination de l'ACCM et président de la commune de Montana. « Nous avons estimé qu'il était d'intérêt public que Crans-Montana puisse continuer à disposer d'une infrastructure hôtelière de qualité. Sinon, à quoi bon continuer à investir des dizaines de millions de francs dans des infrastructures touristiques importantes (remontées mécaniques, golf, parc aquatique, centre d'Ycoor, centre de congrès, etc...) s'il n'y a plus d'hôtels. Et sans parler des grands évènements qui ne pourraient plus avoir lieu si la disparition de lits devait se poursuivre: Open de Golf, Quadrimed, Caprices Festival, Cristal Festival, Coupes du monde etc... ».

Une étude poussée et chiffrée a été commandée par les six communes. Elle aboutit à des constats connus mais alarmants comme le démontre le tableau ci-dessous :



- Le nombre de lits hôteliers (lits chauds) est passé de 5500 en 1985 à 2000 aujourd'hui.
- Le chiffre d'affaires hôtelier est passé, durant la même période, de 160 millions à 60 millions, soit une perte de l'ordre de 100 millions
- Les pertes d'emploi dans le domaine du tourisme et passé de 1400 à 1000, avec près de 350 emplois perdus dans l'hôtellerie.

« Nous ne pouvons plus attendre. Nous voulons que Crans-Montana reste un lieu touristique extraordinaire. Notre rôle c'est de viser l'intérêt général et de rééquilibrer un peu la structure d'hébergement de la station en faveur des hôtels ».

Très rapidement, un groupe de travail sera mis sur pied pour analyser en profondeur la situation et faire des propositions concrètes dans un délai de deux ans. Les hôteliers seront bien évidemment étroitement associés à cette démarche.

Pour plus d'informations, merci de contacter aujourd'hui entre 15 h 30 et 17 h 30, Francis Tapparel, président de la commission de coordination de l'ACCM au 078 763 93 32.